

Tour de la Bourse
Bureau 3400, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur

André Turmel
Direct 514 397 5141
aturmel@mtl.fasken.com

Le 17 décembre 2004
N° de dossier : 374/ 115805.40

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande d'approbation du budget 2005 du Plan global en efficacité
énergétique
Dossier : R-3552-2004**

Chère consœur,

Nous avons pris connaissance de la lettre du procureur d'Hydro-Québec datée du 16 décembre 2004 relative au mandat des experts retenus par le regroupement formé de la FCEI/AIPVFQ, RNCREQ, ROEE, UC et l'UMQ.

Hydro-Québec considère « prématuré de procéder maintenant à la création ou à la modification de programme pour tenir compte d'éventuelle « autre opportunité » dans le présent dossier ».

Le regroupement est en total désaccord avec l'interprétation que fait Hydro-Québec de la nature du présent dossier. Ainsi, si on écoutait Hydro-Québec, il faudrait se contenter d'accepter « tel quel » ce que propose le Distributeur dans son plan d'économie d'énergie en se contentant de simplement commenter leur plan.

Il nous apparaît contraire à la pratique devant la Régie en audience publique d'empêcher que des intervenants puissent proposer, à l'intérieur du cadre prévu par l'audience, certaines modifications au PGEE qui ne seraient pas considérées d'entrée de jeu par le Distributeur. Dans sa décision D-2004-258, les « modifications au PGEE » sont bel et bien identifiées par la Régie comme sujet d'audience.

Par ailleurs, compte tenu de certains délais dans la traduction, les questions des experts Belliveau et Plunkett devraient être envoyées à la Régie au plus tard, mercredi le 22 décembre. Celles de l'expert Dunsky seront envoyées, tel que prévu, lundi le 20 décembre.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, chère consœur,
l'expression de nos salutations les plus distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.



André Turmel

AT/nb

p.j.

c.c. : Par courriel à Me Jean-Olivier Tremblay, procureur d'Hydro-Québec
et à tous les intervenants
Monsieur Richard Fahey, FCEI
Monsieur Jean Tremblay, AIPVFQ